

## **Appel à candidatures contrat doctoral – Impacts de la mine sur les territoires**

---

### **Type de contrat doctoral :**

Thèse de doctorat en économie, financement CIFRE de l'ANRT

### **Partenaires du projet de thèse :**

#### *Laboratoire d'accueil :*

Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE), Université de la Nouvelle-Calédonie, <https://larje.unc.nc/fr/accueil/>

#### *Entreprise d'accueil :*

Le CNRT, Centre National de Recherche Technologique « Nickel et son environnement », Groupement d'Intérêt Public « GIP » à caractère scientifique et technologique, Nouvelle - Calédonie, <http://www.cnrt.nc/>,

#### *Convention CIFRE :*

L'ANRT, Association Nationale de la Recherche et de la Technologie  
<http://www.anrt.asso.fr/fr/cifre-7843>

### **Ecole doctorale de rattachement :**

École doctorale du Pacifique (EDP). Il s'agit d'une école doctorale pluridisciplinaire accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation. Elle est commune aux universités de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, qui en assurent conjointement la direction.

### **Encadrement de la thèse :**

**Direction :** Frédéric Chantreuil, Maître de conférences HDR en Economie, CREM, Université de Caen, en délégation à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, LARJE

**Co-encadrement :** Samuel Gorohouna, Maître de conférences en Economie, LARJE, Université de la Nouvelle-Calédonie

### **Lieu de réalisation de la thèse :**

LARJE, Université de la Nouvelle-Calédonie, Campus de Nouville - BP R4 - 98851 Nouméa Cedex

### **Thématique :**

**L'impact d'une exploitation minière et métallurgique sur l'économie d'une région. Une application à la Nouvelle-Calédonie.**

### **Axe 1 : Typologie des sites et choix des chantiers représentatifs**

Il s'agira dans l'axe 1 d'établir une typologie des formes d'influence de la mine rencontrées au niveau de la Nouvelle-Calédonie et ceci, à différents niveaux de granularité spatiale. Pour cela, il sera réalisé un recensement le plus exhaustif possible des données socio-économiques et géographiques disponibles. Puis, sur la base de l'existant, il conviendrait d'établir une analyse

multicritères globale permettant de proposer la typologie des formes d'influence de la mine évoquée plus avant. Elle débouchera sur une proposition de 2 à 3 sites représentatifs de chacun des types de situation pour y mener une étude approfondie et définir les périmètres géographiques de l'étude (contours des bassins d'influence minière étudiés).

### **Axe 2 : Mine, activité économique, fiscalité et emploi**

Si l'impact de l'activité minière sur la croissance a fait l'objet de plusieurs études au niveau macroéconomique et apparaît suffisamment documenté, il s'agira ici de développer un raisonnement à la fois (a) prospectif et (b) calibré à l'échelle de l'aménagement du territoire (provinces, communes). Ces questions, propres au développement local, y compris de besoins et niveaux de « *rééquilibrage* » (réduction des inégalités socioéconomiques), seront traitées en fonction des résultats de l'analyse typologique et choix de l'axe 1.

### **Axe 3 : Mine, population et conditions de vie**

Les finalités du schéma de mise en valeur des richesses minières mentionnent notamment « *de veiller à ce que l'activité minière et métallurgique s'intègre au mieux dans son environnement humain et participe à la qualité de la vie des populations concernées* ». La nécessité de préserver la culture des communautés et leur permettre de vivre en harmonie avec le projet n'est apparue que récemment dans les esprits des acteurs du développement minier et métallurgique ». Ce sera l'un des axes du travail à mener Au-delà de l'aspect purement social, le fait qu'à proximité de ces projets installés quelquefois dans des régions reculées, vivent des communautés dont les usages reposent sur la coutume, sur le lien à la terre, et qui n'ont jamais été confrontées à un développement industriel de cette nature pose un problème économique qui est déjà ancré quand on considère qu'historiquement « *les populations locales, vivant à proximité des sites miniers, en majorité mélanésiennes, n'ont que peu bénéficié des revenus de l'exploitation minière* » (Schéma de mise en valeur des richesses minières). Cela pose deux problématiques qui seront traitées dans la tâche :

- Celle du « *rééquilibrage* » à un niveau local, microéconomique ;
- Celle, subséquente, de l'adéquation population – emploi au niveau des bassins de populations autour des sites métallurgiques ou miniers.

### **Axe 4 : Les processus et les formes des impacts de la mine sur les différentes dimensions des territoires**

Dans cette tâche, le postulat est qu'il est possible d'appréhender les processus et les formes des impacts de la mine sur les différentes dimensions des territoires par les asymétries. Il s'agit de prendre en compte les asymétries sociales, économiques, politiques qui se cristallisent et se caractérisent au niveau des discontinuités spatiales (limites politico administratives, frontières) en mobilisant divers indicateurs économiques, sociaux, politiques (revenus, démographie, genre, santé, éducation, développement, mobilités, etc.) afin d'opérer des comparaisons, des classements, des hiérarchies, et ce faisant, dresser un tableau de l'évolution des inégalités, des discriminations et ségrégations à des échelles internes aux zones géographiques considérées. Les résultats obtenus doivent nous permettre de développer de nouveaux indicateurs de pénétration sociale et spatiale, synthétisant ainsi la perméabilité des frontières en intégrant les asymétries socio-spatiales tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. Cette perméabilité des frontières pourrait être, par exemple, mesurée par l'aire située entre la frontière réelle entre deux aires géographiques et la frontière minimisant les asymétries socio-spatiales.

**Qui peut candidater ?**

Les candidats devront avoir le niveau master en économie, économétrie ou statistiques, et démontrer une forte dimension spatiale/régionale dans leurs travaux.

**Comment candidater ?**

Les candidatures doivent être envoyées avant le 10 septembre 2019 à:

Frédérique Chantreuil : [frederic.chantreuil@unc.nc](mailto:frederic.chantreuil@unc.nc)

Samuel Gorohouna : [samuel.gorohouna@unc.nc](mailto:samuel.gorohouna@unc.nc)

Catherine RIS : [catherine.ris@unc.nc](mailto:catherine.ris@unc.nc)

La candidature devra comporter un CV détaillé ainsi qu'une lettre de motivation.